

PROTOCOLE SANITAIRE VISITEURS

Dernière mise à jour : 25 Juin 2021

La sécurité et la santé de ses visiteurs restent une priorité pour l'organisation du Salon International de la Plongée Sous-Marine.

Nous surveillons de très prêt la situation liée à l'épidémie de coronavirus et sommes en contact permanent avec les autorités publiques et les syndicats professionnels de l'évènementiel.

Le Salon International de la Plongée Sous-Marine respectera le protocole sanitaire lié au contexte de la pandémie de COVID-19 mis en place par les autorités publiques.

La situation liée à la propagation du coronavirus étant évolutive, les différentes actions menées par l'organisation seront mises à jour régulièrement en fonction des annonces gouvernementales.

Les éléments ci-dessous concernent le protocole sanitaire applicable aux évènements de plus de 1000 personnes pour les mois de juin et juillet 2021.

Ce protocole sanitaire sera mis à jour à la fin de l'été pour les évènements du dernier trimestre 2021. Il va évoluer de nombreuses fois d'ici janvier 2022.

PROTOCOLE SANITAIRE VISITEURS

- Port du masque obligatoire dès l'âge de 11 ans. Le masque doit couvrir le nez, la bouche et le menton.
- ➤ Le pass sanitaire est actuellement obligatoire pour accéder aux grands évènements. Disponible en format papier et numérique, le pass sanitaire consiste à présenter l'une des preuves de non contamination ci-dessous :
 - ✓ La preuve d'un test négatif de moins de 48H (Test RT-PCR ou antigénique)
 - ✓ Le certificat de vaccination (schéma vaccinal complet)
 - ✓ Le certificat de rétablissement de la covid-19

Pour plus d'informations : https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14896

A compter du 30 juin, il n'y aura plus de jauge limite concernant le nombre de visiteurs en intérieur.